

CIQ des Pinchinats - Assemblée générale du 19 avril 2024

L'Assemblée générale de notre CIQ s'est tenue dans la salle Roger Baudun, aux Platanes, le 19 avril 2024 à 18h30 en présence d'environ 80 personnes présentes et représentées.

Michèle Magnan, présidente du CIQ des Pinchinats, remercie Madame Perrine Meggiato, adjointe du quartier des Hauts d'Aix qui prend la suite de M. Paoli démissionnaire et Madame Ferraud, secrétaire de mairie qui l'accompagne. Monsieur Boulkenafet, conseiller technique des Hauts d'Aix, s'excuse de ne pouvoir être présent. Remerciements également à Madame Barral, présidente du CIQ les Platanes/les Lauves et représentante de la Fédération des CIQ (environ 30 CIQ), Monsieur Lepage, président du CIQ Nord Est et Monsieur Renard, président du CIQ du Pont de Béraud. Elle remercie les membres du CA pour le travail d'équipe.

Panorama 2023/2024

- 28 avril 2023 Assemblée Générale annuelle
- 18 juin 2023 Fête des Pinchinats
- 26 novembre 2023 Pinchi'nets
- 20 février au 4 avril 2024 Consultation publique pour le PLUi du Pays d'Aix
- 9 juin 2024 Fête des Pinchinats, dans les jardins de la chapelle, stands divers et repas partagé, joyeuse ambiance à l'arrivée de l'été.

Rapport financier

Le trésorier, Chris Korthals Altes, communique les comptes de l'exercice écoulé.

Le compte d'exploitation 2022-2023 est déficitaire (1835,00€ de dépenses, contre 1605,00€ de cotisations).

Le paiement ponctuel de 1662,26 € (dus par la Métropole au titre des dépens pour le STECAL de Tournon) masque ce déficit.

Au 31/12/2023 solde du compte courant : 3977,26€ et solde du compte de dépôt : 7893,05€.

Ce rapport a été adopté à l'unanimité par les membres présents et représentés.

Rapport moral de la présidente

1-Rapport d'activités

**Activités soutenues : Relations avec la mairie et les services techniques*

Nous sommes en relation avec la mairie et les services techniques concernant la sécurité des biens et des personnes, l'état des routes et des chaussées, la circulation, la propreté et plus généralement la défense de notre environnement. Il est essentiel que vous nous fassiez part de vos idées ou de vos sujets de contrariété.

Nous participons aux conseils de quartiers. Le dernier prévu en janvier a été annulé. Madame Perrine Meggiato nous annonce que le prochain se tiendra le 14 novembre.

Relations avec la fédération des CIQ

Le CIQ des Pinchinats est membre de la fédération des CIQ d'Aix qui nous apporte un appui fort apprécié et avec qui nous collaborons au sein de commissions ou lors de réunions sur des sujets variés : sécurité police, circulation, mobilité, urbanisme.

Il est important que vous nous fassiez remonter vos questions et vos suggestions.

**Communication permanente*

Nous avons à cœur de vous transmettre des informations générales. Marcelline Meuriot et Daniel Caraglio vous informent sur nos actions en cours. Le site internet vous renseigne sur la vie du quartier et est mis à jour régulièrement.

**L'Echo des Pinchinats*, œuvre de Marcelline Meuriot, aborde chaque année un thème nouveau concernant le quartier : l'eau, la transhumance des moutons, les chemins, les chevaux de trait, avec des informations générales d'actualité. L'Echo alimente le fond patrimonial d'archivage à la bibliothèque Méjanès.

*L'«*armoire à livres* », adossée à la chapelle, rencontre depuis son installation un vif succès : emprunter, lire, rapporter, de nombreux livres sont ainsi échangés mais attention l'armoire à livres n'est pas un débarras. Merci à Catherine Vilain, notre bibliothécaire, qui trie et range les livres.

* *Pinchi'nets*

Un autre moment convivial, à l'automne, un bon nombre de résidents se retrouvent pour nettoyer le bord des routes, avec sacs et pinces nous ramassons le long des voies des Pinchinats toutes sortes d'objets : canettes, mégots, papiers, etc..., environ 400kg cette année !

Quelques dépôts sauvages trop volumineux nous obligent à solliciter l'intervention des services municipaux : scooter, poutres. Merci à Monsieur Boulkenafet et à Monsieur Leconte, chef de service de la police de l'environnement. Il reste cependant encore quelques dépôts sauvages sur la place du colonel Moreau (le parking derrière la chapelle) et la route des Pinchinats (plaques d'amiante). Une société spécialisée mandatée par la Mairie va intervenir prochainement.

**Les transports en commun*

Nous avons soutenu et collaboré à la pétition formulée par Serge Camillieri pour l'obtention de 2 arrêts de bus face au chemin de Capeau de part et d'autre de la route de Sisteron D 96 avec un passage piéton et une limitation à 50km/heure. Nous attendons une réponse.

**La sécurité routière*

C'est un souci majeur des habitants du quartier.

Nous avons fait la demande auprès du département pour la pose d'un miroir au croisement de la route des Pinchinats et du chemin de la Fontaine des Tuiles. C'est à l'étude.

Pourrait-on envisager une limitation du tonnage des camions ?

**Chaucidou*

Une chaucidou est une chaussée partagée où piétons et cyclistes sont prioritaires. Il s'agit de la matérialisation au sol d'une chaussée centrale unique à double sens, encadrée par une piste piétons/cyclistes de chaque côté. Lorsque les voitures se croisent, elles doivent mordre chacune de leur côté sur la piste latérale piétons/cyclistes. C'est une façon simple et de plus en plus répandue de faire cohabiter intelligemment et respectueusement véhicules motorisés, piétons et cyclistes.

Elle a un triple objectif : sécuriser piétons et vélos par de vraies pistes dédiées ; ralentir les autos (le dispositif a un effet radical sur le comportement routier) ; connecter le quartier - en vélo avec le chemin de la Rose qui à terme reliera par une piste cyclable Célony/Aix/Puyricard - à pied allant vers les Platanes et le futur arrêt de bus demandé chemin de Capeau.

La chaucidou a de nombreux avantages : elle est facile à mettre en oeuvre, peu coûteuse et réversible. Elle sera installée à titre expérimental en juin. Une campagne d'information pédagogique et la pose de panneaux routiers précéderont et accompagneront le lancement. C'est une première au pays d'Aix!

**Débroussaillage*

Une campagne de débroussaillage est engagée sur le chemin de la Fontaine des Tuiles et sur le chemin de Chauchardy, peut-être aussi sur le chemin des Chênes et le chemin Noir par la ville d'Aix. Le travail devrait se dérouler entre la fin avril et la fin mai.

Il serait bon que les personnes concernées se manifestent en vue d'une intervention préventive auprès de Monsieur Chevalier, 1^{er} adjoint, et auprès de Madame Meggiato.

**La sécurité des biens*

Actuellement, 2 caméras sont installées : l'une au carrefour du chemin Pierre Pascal et de la route des Alpes, l'autre au carrefour de la route des Alpes et de la route des Pinchinats. Depuis plusieurs années nous réclamons d'autres caméras (haut du chemin Noir, angle du domaine de Tournon, chemin de l'Aubère) dont l'installation est paraît-il imminente.

Qui prévenir en cas de cambriolage : écrire au CIQ permet d'alerter par mail et d'appeler les habitants à plus de vigilance mais c'est la police municipale que vous devez appeler au 04-42-91-91-11 ou la police nationale au 04-42-93-97-62 et au 06-26-64-88-68. Cela permet de constituer des fichiers et de croiser les informations.

**Le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal)*

Une enquête publique s'est tenue pendant 2 mois dans de nombreux points de la métropole. Chaque habitant pouvait faire part de ses remarques ou doléances auprès des commissaires enquêteurs. Il est à noter que leur rapport final est un simple avis consultatif. Nous saluons le travail remarquable de la Fédération des CIQ dans sa contribution au PLUi.

Nous avons retenu les points importants suivants :

-L'interdiction de reconstruire des bâtiments après incendie dans les zones rouges serait inscrite au PLUi.

Une telle mesure sans différenciation entre les situations particulières serait en totale opposition avec la règle de droit à la reconstruction. La Fédération des CIQ, nos voisins du CIQ nord-est très concernés, des élus comme Monsieur Charrin, Maire de Vauvenargues, se sont saisis du dossier. Ce qu'il est important de savoir c'est que même si la possibilité de reconstruire était à nouveau inscrite dans le PLUi, c'est le plan de prévention des risques d'incendie (PPRI) actuellement en cours de rédaction qui primera. Il sera rédigé pour 2025 et à ce moment-là c'est l'Etat qui prendra une décision définitive. Il est donc impératif que les élus locaux et les citoyens soient impliqués dans la rédaction de ce plan de prévention. Avec la Fédération des CIQ nous nous y emploierons.

-Les STECAL (Secteur de Taille et de Capacité Limitées).

Ils doivent respecter les critères de caractère exceptionnel et être compatibles avec le caractère naturel, agricole ou forestier de la zone.

Le STECAL proposé pour le Domaine de Tournon

Par jugement en date du 21 février 2022 le Tribunal de Marseille a annulé la délibération du 18 octobre 2018 en tant qu'elle crée le STECAL A3 de Tournon. Ce jugement est donc revêtu de la force de chose définitivement jugée. Il n'y a pas lieu d'octroyer un nouveau STECAL.

Le STECAL proposé pour le Château de la Gaude

Il serait de «1000m² de plancher pour extension de constructions nouvelles à usage de commerce, bureaux et hébergement».

Nous nous sommes inquiétés de ce que cela signifiait, le propriétaire de la Gaude nous a fourni des détails complémentaires qui ne nous ont pas complètement éclairés.

Nous ne sommes pas systématiquement contre tout projet immobilier. La réhabilitation du château et de ses dépendances a suscité de nombreux compliments.

Mais pourquoi encore 1000m² ? Où vont se diriger les eaux usées ? Qu'en sera-t-il de la circulation ? Nous avons donc exprimé ce point de vue auprès des commissaires enquêteurs en soulignant également que le critère de caractère naturel, agricole ou forestier de la zone n'apparaissait pas.

Il est rappelé que le CIQ des Pinchinats a pour objet, en particulier de :

- * Défendre l'environnement du quartier
- * Préserver sa qualité de vie
- * Promouvoir et maintenir son caractère rural

- * Sauvegarder son patrimoine champêtre et son architecture provençale
- * Sensibiliser les habitants sur leurs devoirs de respecter le patrimoine et l'équilibre écologique.

A l'issue du rapport d'activités, l'assemblée a accordé son quitus aux administrateurs du CIQ.

2-Questions libres

1-Chaucidou chemin Pierre Pascal

Y a-t-il beaucoup d'accidents ? Nous n'avons pas de statistiques.

Est-ce qu'il y aura des panneaux didactiques ? Oui. Monsieur Chevalier a insisté sur la communication qui sera faite par la municipalité et nous ferons de même par mail et par document papier dans les boîtes aux lettres.

2-Le STECAL de la Gaude

Exposé de Monsieur Blaise, propriétaire du château de la Gaude. Le STECAL de 1000m² se répartira comme suit : 160m² de bureaux au-dessus du parking + changement de destination du spa de 400m² + 400m² de réelle construction (11 écolodges de 20m² et 1 écolodge de 150m²). Le château de la Gaude ce sont 4 restaurants dont 1 étoilé et 18 chambres mais ce n'est pas suffisant pour atteindre l'équilibre financier d'où l'idée des écolodges. Ce sont également 150 employés en CDI à l'année et plus l'été.

Présentation des écolodges par Marc, chef de projet. Ce ne sont pas des bâtiments en dur et il n'y a pas d'imperméabilisation des sols. Ils seront implantés sur 3 parties de terrains du domaine non exploitables et très intégrés dans la nature.

Qu'en est-il des eaux usées ? Normalement le problème est résolu. *Pourtant les odeurs persistent route des Pinchinats et sur la propriété du château de la Mignarde.* Le château a déjà sa micro station d'épuration. Cela devrait s'améliorer début septembre lors des travaux qui seront entrepris afin d'augmenter la capacité d'autonomie, les habitants du Parc Rigaud ayant refusé le raccordement à leur tout-à-l'égout.

Est-ce que le trafic sur le chemin de l'Aubère va augmenter ? Cet accès est réservé au personnel.

Quels sont les risques incendie ? Le domaine est très entretenu et applique la réglementation sur l'élagage et le débroussaillage.

Y a-t-il suffisamment de places de stationnement ? Oui, le parking à l'entrée sert de délestage afin de ne pas empiéter sur la route.

Est-ce que le château se transformera encore en discothèque l'été ? Non, il n'y a jamais eu de discothèque. Non, c'est fini. Quelques mariages sont organisés chaque année mais la fin de soirée se fait désormais dans le restaurant japonais et le bruit ne dérangera plus le voisinage. La Gaude est un hôtel 5 étoiles, c'est incompatible avec les soirées bruyantes.

Vous engagez-vous à ne pas faire de soirées extérieures bruyantes ? Oui, comme vous, je déteste le bruit et je vous invite à me téléphoner si vous entendiez le moindre tapage.

Est-ce que pour rentabiliser le château, les activités peuvent augmenter ? Non, ça n'a pas vocation à être expansif.

Que pouvez-vous faire contre la vitesse excessive des clients et la dangerosité des fossés ? Les clients sont avertis de la limitation de vitesse. Quant aux fossés, ils sont très profonds et pourraient être busés. *Intervention du CA :* la route des Pinchinats est une route départementale et les services techniques s'opposent pour le moment à tout ralentisseur, la vitesse est limitée à 50km/h, et aucune décision n'a encore été prise concernant les fossés puisqu'il n'est pas possible de les buser à cause des racines des arbres.

Le personnel qui emprunte le chemin de l'Aubère conduit trop vite. Les jeunes conduisent vite et sont repris à chaque fois !

Envisagez-vous de vendre la Gaude ? Non ce n'est pas dans mes projets bien mais bien sûr un jour un groupe pourrait l'acheter.

La séance s'est terminée par un pot de l'amitié très convivial.